



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) des Producteurs de bovins de la Mauricie (PBM) tenue le 4 février 2021, à compter de 19 h par visioconférence (Zoom).

01. OUVERTURE ET PRÉSENCES

Dix-huit personnes s'inscrivent à l'assemblée, dont dix producteurs agricoles ayant droit de vote.

ASSISTENT A LA RENCONTRE :

Producteurs de bovins du Québec (PBQ)
M. Guy Laquerre, employé des PBQ
M. Sylvain Bourque, membre de l'exécutif des PBQ
Fédération de l'UPA de la Mauricie (FUPAM)
M. René Perreault, membre de l'exécutif
M. Réjean Gervais, secrétaire, Producteur de lait de la Mauricie
Mme Annie Gagnon, conseillère aux syndicats locaux

Mme Josée Tardif agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Le président des Producteurs de bovins de la Mauricie, M. Steve Beaudry, préside l'assemblée. Il souhaite la bienvenue à tous les producteurs présents. Il mentionne que tous les producteurs présents recevront un prix de participation par la poste.

La secrétaire présente un PowerPoint résumant les principales fonctionnalités de Zoom. Elle explique également le fonctionnement pour les ateliers, le système de vote et le système d'identification des membres en mode virtuel.

02. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DE L'ORDRE DU JOUR

Il y a lecture et présentation à l'écran par la secrétaire de l'avis de convocation et de l'ordre du jour.

Sur la proposition de M. Louis-Joseph Beaudoin, appuyé par M. Alphonse Pittet, l'avis de convocation daté du 20 janvier 2021 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

Sur la proposition de M. Louis-Joseph Beaudoin, appuyé par M. Alphonse Pittet le projet d'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Il est demandé de laisser le point « Divers » ouvert à tout autre sujet de discussion.

03. ADOPTION DES PROCÉDURES DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES

Il y a lecture abrégée et présentation à l'écran par la secrétaire, des procédures des assemblées délibérantes virtuelles.

Sur la proposition de M. Louis-Joseph Beaudoin, appuyé par M. Alphonse Pittet, les règles de procédures sont adoptées à l'unanimité.

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 6 FÉVRIER 2020

La secrétaire précise que le procès-verbal de l'AGA du 6 février 2020 était disponible à l'avance sur le site internet du syndicat dans le but d'abrégé les procédures. Il y a tout de même lecture abrégée et présentation à l'écran par la secrétaire du procès-verbal.

Sur la proposition de M. Louis-Joseph Beaudoin, appuyé par M. Alphonse Pittet, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

05. ADOPTION DU RAPPORT DES ACTIVITÉS 2020

La secrétaire précise que le rapport des activités 2020 était disponible à l'avance sur le site Internet du syndicat dans le but d'abrégé les procédures.

Elle présente tout de même les services disponibles pour les Producteurs de bovins de la Mauricie auprès de leur syndicat et fait un résumé du rapport des activités 2020. Le tout est partagé à l'écran.

Sur la proposition de M. Louis-Joseph Beaudoin, appuyé par M. Alphonse Pittet, le rapport des activités 2020 est adopté à l'unanimité.

06. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2020

La secrétaire précise que les états financiers 2020 étaient disponibles à l'avance sur le site Internet du syndicat dans le but d'abrégé les procédures, elle en fait tout de même la présentation et les partages à l'écran. Les produits sont de l'ordre de 28 575 \$ et les dépenses de 20 552 \$ pour un excédent de 8 023 \$.

Sur la proposition de Mme Hélène Champagne, appuyée par M. Nicolas Lampron, les états financiers 2020 du Syndicat sont adoptés à l'unanimité.

07. NOMINATION D'UN EXPERT-COMPTABLE POUR L'ANNÉE 2021

Après discussion, sur la proposition de Mme Hélène Champagne, appuyée par M. Nicolas Lampron, les PBM mandatent le SCF Mauricie inc. pour la compilation des états financiers de la prochaine année. Le tout est adopté à l'unanimité.

08. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE DU GROUPE AU PLAN CONJOINT

Sur la proposition de M. Alphonse Pittet, appuyé par M. Claude Lampron, on ajourne l'assemblée générale annuelle et, dans la même proposition, on ouvre l'assemblée du groupe au plan conjoint.

09. PRÉSENTATION DES DOSSIERS DU REPRÉSENTANT DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC (PBQ)

M. Sylvain Bourque, membre de l'exécutif des PBQ, présente les faits saillants 2020 :

- Les marchés et perspectives
- Sécurité du revenu
- Programme de paiements anticipés
- Relations gouvernementales
- Scène canadienne
- Biosécurité et BEA
- Bœuf durable
- Plan de financement
- Communication et vie associative

11. DOSSIERS GÉNÉRAUX DE MISE EN MARCHÉ

Les producteurs présents se divisent en ateliers de mise en marché selon leur production.

Ils débattent de leurs dossiers de mise en marché et il y a présentation de vidéos de leurs différents représentants des comités de mise en marché :

❶ BOVINS DE RÉFORME

[Quatre (4) producteurs présents ayant droit de vote et un [1] secrétaire d'atelier]

La représentante du comité, Mme Hélène Champagne, ainsi que le secrétaire d'atelier, M. Réjean Gervais, présentent les dossiers via une vidéo produite par les PBQ. Le message est fait par M. Pierre Rinfret et le tour des dossiers par M. Louis Blouin :

1. ÉTAT DU MARCHÉ

Volumes et prix des bovins de réformes et des veaux laitiers.

2. RÉALISATIONS ET DOSSIERS DU SECTEUR BOVIN DE RÉFORME ET VEAU LAITIER EN 2020

- 2.1 Évaluation du potentiel d'utilisation de la semence de boucherie sur les troupeaux laitiers
- 2.2 Résidus médicamenteux dans les carcasses
- 2.3 Webinaire sur les salmonelloses
- 2.4 Nouvelle réglementation sur le transport

3. ORIENTATIONS DU SECTEUR BOVIN DE RÉFORME ET VEAU LAITIER POUR 2021

- 3.1 Amélioration du bien-être et de la santé des veaux laitiers
- 3.2 Adaptation à la nouvelle réglementation sur le transport
- 3.3 Évaluation de la faisabilité de l'engraissement de bouvillons laitiers au Québec
- 3.4 Développement de nouveaux marchés pour les bovins de réforme

4. CONSULTATION CONCERNANT LE FONDS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT À L'ACQUIS DES PRODUCTEURS DE BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS

Il y a consultation des producteurs de bovins de réforme et veaux laitiers :

Êtes-vous en accord avec la recommandation du comité de mise en marché des bovins de réforme et veaux laitiers à l'effet de hausser la contribution spéciale pour la recherche et le développement de 1 \$ par bovin de réforme et de 0,20 \$ par veau laitier mis en marché, applicable à compter du 1er janvier 2022 ?

Pour : 4

Contre : 0

Abstention : 0

② VEAUX D'EMBOUCHE

[Trois (3) producteurs présents, un [1] observateur et une [1] secrétaire d'atelier]

Le représentant au comité de mise en marché des veaux d'embouche, M. Steve Beaudry et la secrétaire d'atelier, Josée Tardif, poursuivent avec la présentation des dossiers **via une vidéo produite par les PBQ. On y retrouve :**

1. ÉTAT DU MARCHÉ

2. RÉALISATIONS ET DOSSIERS DU SECTEUR VEAU D'EMBOUCHE EN 2020

- 2.1 Circuit des encans spécialisés de veaux d'embouche du Québec
- 2.2 Renouvellement de la Convention de mise en marché des veaux d'embouche
- 2.3 Modification du Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché des veaux d'embouche
- 2.4 Suspension de la perception de la contribution spéciale pour le Fonds de promotion et de publicité à l'acquis des producteurs de veaux d'embouche du Québec pour l'année 2021

3. ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2021

- 3.1 Informatisation des déclarations de vaccination
- 3.2 Ventes de lots par vidéo aux encans spécialisés

③ BOUVILLONS D'ABATTAGE

[Deux (2) producteurs présents ayant droit de vote et une secrétaire d'atelier]

Le représentant au comité de mise en marché des bouvillons d'abattage, M. Claude Lampron, ainsi que la secrétaire d'atelier, Mme Annie Gagnon, présentent les différents dossiers qui sont en cours via une vidéo produite par les PBQ. On y retrouve :

1. ÉTAT DU MARCHÉ

2. PRINCIPAUX DOSSIERS ET ACTIVITÉS DU SECTEUR BOUVILLON D'ABATTAGE EN 2020

2.1 Plan d'action et relance de la production

2.2 Organismes nationaux

2.3 Fonds de recherche et développement

2.4 Fonds de promotion et publicité

2.5 Modifications au *Règlement sur la mise en marché des bouvillons du Québec*

3. ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2021

④ VEAUX DE LAIT

Aucun producteur n'est présent.

⑤ VEAUX DE GRAIN

[Un (1) producteur présent et un [1] producteur n'ayant pas droit de vote]

Le représentant au comité de mise en marché des veaux de grain, M. Louis-Joseph Beaudoin, ainsi que le secrétaire d'atelier, M. Guy Laquerre, présentent les différents dossiers qui sont en cours via une vidéo produite par les PBQ. On y retrouve :

1. ÉTAT DU MARCHÉ

2. RÉALISATIONS ET DOSSIERS DU SECTEUR EN 2020

2.1 Refonte de la mise en marché

- Fin de la *Convention avec l'acheteur de veaux de grain*
- Rencontres avec les acheteurs
- Processus de négociation

2.2 Réseau d'expertise

- Journée INPACQ Veaux de grain 2020
- Série de webinaires 2020
- Analyse de groupe 2019

2.3 Historiques de production

2.4 Projets en cours et réalisés

- Révision des indicateurs de qualité d'une carcasse de veau
- Application mobile RegiVeau

3. RÉALISATIONS ET DOSSIERS CONJOINTS DES SECTEURS VEAU DE LAIT ET VEAU DE GRAIN

3.1 Offensive médiatique – COVID-19

- 3.2 Nouveau poids carcasse maximum et modifications réglementaires
- 3.3 Implications fédérales et provinciales
 - Canadian Veal Association
 - Activités de lobbying
 - Groupe de travail fédéral sur la compétitivité du veau
- 3.4 Importations de viande de veau
- 3.5 Promotion et développement des marchés
 - Le Veau du Québec

4. ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2021

12. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS ET DES SUBSTITUTS POUR CHAQUE COMITÉ DE MISE EN MARCHÉ

En ateliers, les producteurs procèdent à la nomination de leur représentant pour leur comité de mise en marché respectif.

Les critères d'admissibilité sont rappelés.

❶ BOVINS DE RÉFORME

Sur la proposition de M. Alphonse Pittet, appuyé par Mme Hélène Champagne, M. Sylvain Bourque est nommé comme président et M. Réjean Gervais, secrétaire des élections.

On procède à l'ouverture de la période d'élections dans la même proposition. Le tout est adopté à l'unanimité.

REPRESENTANT

Proposé	Appuyé	Nomination	Acceptation	Statut
Mme Andréanne Dupont	M. Alphonse Pittet	Mme Hélène Champagne	Oui	Élu

SUBSTITUT

Proposé	Appuyé	Nomination	Acceptation	Statut
Mme Andréanne Dupont	M. Daniel Lamy	M. Alphonse Pittet	Oui	Élu

Sur la proposition de M. Daniel Lamy, appuyé par Mme Andréanne Dupont, on procède à la fermeture des élections.

❷ VEAUX D'EMBOUCHE

Les critères d'admissibilité sont rappelés.

Mme Josée Tardif est désignée respectivement présidente et secrétaire d'élections sur la proposition de M. François Lampron, appuyé par M. Steve Beaudry. Le tout est adopté à l'unanimité. Dans la même proposition, on ouvre les élections :

REPRESENTANT

Proposé	Appuyé	Nomination	Acceptation	Statut
M. François Lampron	M. Alain Naud	M. Steve Beaudry	Oui	Élu

SUBSTITUT

Proposé	Appuyé par	Nomination	Acceptation	Statut
M. Alain Naud	M. Steve Beaudry	M. François Lampron (N-votant)	Oui	Élu

Sur la proposition de M. François Lampron, appuyé par M. Steve Beaudry, on procède à la fermeture des élections. Le tout est adopté à l'unanimité.

③ BOUVILLONS D'ABATTAGE

Les critères d'admissibilité sont rappelés.

Sur la proposition de M. Claude Lampron, appuyé par M. Nicolas Lampron, Mme Annie Gagnon est désignée comme présidente et secrétaire d'élections. On procède à l'ouverture de la période d'élections dans la même proposition. Le tout est adopté à l'unanimité.

REPRESENTANT

Proposé	Appuyé par	Nomination	Acceptation	Statut
Nicolas Lampron	M. Claude Lampron	M. Claude Lampron	Oui	Élu

SUBSTITUT

Proposé	Appuyé	Nomination	Acceptation	Statut
Claude Lampron	M. Nicolas Lampron	M. Nicolas Lampron	Oui	Élu

Sur la proposition de M. Nicolas Lampron, appuyé par M. Claude Lampron, on procède à la fermeture des élections. Le tout est adopté à l'unanimité.

④ VEAUX DE LAIT

Aucun producteur n'est présent.

⑤ VEAUX DE GRAIN

La nomination du représentant sera faite par le conseil d'administration.

13. RÉSOLUTIONS D'ATELIER

Dans l'atelier bouvillons d'abattage, sur la proposition de M. Claude Lampron appuyée de M. Nicolas Lampron, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité :

1) Implantation d'une vente centralisée pour le bouvillon d'abattage

- CONSIDÉRANT** qu'il n'y a que trois acheteurs de bouvillons d'abattage pour cinquante vendeurs de bouvillons d'abattage au Québec ;
- CONSIDÉRANT** que ce ratio amène un déséquilibre au niveau du rapport de force entre les acheteurs et les vendeurs ;
- CONSIDÉRANT** que certains producteurs de bouvillons d'abattage vendent directement aux abattoirs ;
- CONSIDÉRANT** que les producteurs qui bénéficient d'une vente centralisée s'en sortent généralement mieux au niveau du prix obtenu.

SUR PROPOSITION dûment appuyée, il est unanimement résolu par les producteurs et productrices de bouvillons d'abattage de la Mauricie réunis en assemblée générale annuelle de demander :

À la Confédération de l'UPA

- De verser une aide financière au comité de mise en marché du bouvillon d'abattage afin de mettre en place une vente centralisée pour ce secteur.

Au comité de mise en marché bouvillons d'abattage

- De faire le nécessaire pour que toutes les ventes de bouvillons d'abattage passent par l'agent de commercialisation des PBQ (Yannick Sauvé) ;
- De s'assurer que l'accès à l'assurance stabilisation (FADQ) pour tous les producteurs de bouvillons d'abattage soit conditionnel à l'utilisation du système de vente centralisée ;
- De mettre en place un mécanisme afin d'établir les prix un mois à l'avance, et ce, à la suite d'une consultation entre l'agence de vente du comité de mise en marché des bouvillons d'abattage et les abattoirs ;
- De s'assurer que le comité de mise en marché des bouvillons d'abattage annonce leur prix et volume disponible aux abattoirs ;
- De mettre en place un système permettant d'exporter les animaux « non-vendus » et que les coûts qui en découlent soient absorbés par l'ensemble des producteurs de bouvillons d'abattage ;
- D'établir un prix moyen des « remorques » d'animaux pour permettre aux producteurs de bouvillons d'abattage d'avoir un juste prix.

Dans l'atelier veau d'embouche sur la proposition de M. Alain Naud appuyée de M. François Lampron, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité :

2) Période de calcul pour le prix de vente à l'assurance stabilisation

- CONSIDÉRANT** que le prix de vente des veaux d'embouche utilisé par la Financière agricole du Québec pour le versement de l'assurance stabilisation (ASRA) est calculé sur une base annuelle ;
- CONSIDÉRANT** que le calcul du prix de vente sur une base annuelle ne reflète pas la réalité et prive les producteurs de veaux d'embouche de revenu supplémentaire au niveau de l'ASRA.

SUR PROPOSITION dûment appuyée, il est unanimement résolu par les producteurs et productrices de veaux d’embouche de la Mauricie réunis en assemblée générale annuelle de demander :

Au comité de mise en marché veaux d’embouche

- De faire les démarches nécessaires auprès de la Financière agricole du Québec pour que le prix de vente des veaux d’embouche utilisé pour le versement de l’assurance stabilisation aux producteurs soit calculé sur trois ou autres périodes plutôt que sur une base annuelle.

14. ADOPTION DES RÉOLUTIONS D’ATELIER

Sur la proposition de M. Louis-Joseph Beaudoin, appuyé par Mme Andréanne Dupont, les résolutions des ateliers sont adoptées à l’unanimité.

15. ADOPTION DES RÉOLUTIONS SOUMISE EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Aucune résolution en séance plénière.

16. NOMINATION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUBSTITUTS À L’AGA DU GROUPE AU PLAN CONJOINT

La secrétaire mentionne que les PBM ont droit à 5 délégués et à 2 substituts. Sur la proposition de M. Claude Lampron, appuyé par M. Nicolas Lampron, les représentants des différents comités de mise en marché sont nommés comme délégués en plus de M. François Lampron dans la même proposition :

- ↳ Mme Hélène Champagne
- ↳ M. Louis-Joseph Beaudoin
- ↳ M. Claude Lampron
- ↳ M. Steve Beaudry
- ↳ M. François Lampron

Tous acceptent leur nomination.

Dans la même proposition, on nomme les deux substituts :

Proposé	Appuyé	Nomination	Acceptation	Statut
M. Claude Lampron	M. Nicolas Lampron	M. Nicolas Lampron	Oui	Élu
M. Claude Lampron	M. Nicolas Lampron	M. Alphonse Pittet	Oui	Élu

17. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE DU GROUPE AU PLAN CONJOINT ET RÉOUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Sur la proposition de Mme Hélène Champagne, appuyée par M. Daniel Lamy, l'assemblée du groupe au plan conjoint est ajournée et, dans la même proposition, l'assemblée générale annuelle est réouverte.

Le tout est unanime.

18. MESSAGE DU PRÉSIDENT DES PBM

M. Steve Beaudry débute son message en remerciant les administrateurs et la secrétaire pour leur implication tout au long de l'année. Il remercie aussi les producteurs de lui avoir fait confiance.

Il présente les rencontres à venir et revient aussi sur la dernière année qui fut très particulière (pandémie), mais qui nous a tout de même permis de faire voir et valoriser l'achat de bœuf local. Il faut, selon lui, continuer la publicité et la promotion du bœuf en ce sens et maintenir actif l'intérêt des consommateurs pour l'achat local.

19. MESSAGE DU REPRÉSENTANT DE LA FUPAM

Le représentant FUPAM délivre son message.

Voici les principaux éléments :

- Sécheresse ;
- Travailleurs étrangers ;
- Dons de Noël ;
- Santé psychologique ;
- Forum Femmes et implications ;
- Coordonnateur en agroenvironnement ;
- MIAM ;
- Formations agricoles à venir

20. ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUBSTITUTS À L'AGA DES PBQ

Sur la proposition en bloc de M. Claude Lampron, appuyé par Mme Hélène Champagne, les représentants à l'AGA des PBQ et du groupe au Plan conjoint des producteurs et productrices de bovins du Québec sont désignés, soit :

Délégués	Substituts
M. Claude Lampron	M. Nicolas Lampron
M. Steve Beaudry	M. Alphonse Pittet
M. Louis-Joseph Beaudoin	
Mme Hélène Champagne	
M. François Lampron	

Après consultation, tous acceptent leur nomination.

21. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS DES PBM

La secrétaire mentionne que selon le règlement du syndicat :

« Le Syndicat est régi par un conseil d'administration composé d'un maximum de huit (8) membres (un (1) représentant(e) et un (1) substitut bovins de réforme, un (1) représentant(e) et un substitut bouvillons d'abattage, un (1) représentant(e) et un substitut veaux d'embouche, un (1) représentant(e) veaux de grain et un (1) représentant(e) veaux de lait. »

« Pour chacun des secteurs de production, les huit (8) représentants et substituts des comités de mise en marché prévus au plan conjoint des Producteurs de bovins du Québec sont d'office administrateurs du Syndicat ».

Le conseil d'administration sera donc composé de :

- M. Steve Beaudry (veaux d'embouche) ;
- Mme Hélène Champagne (bovins de réforme) ;
- M. Alphonse Pittet (substituts bovins de réforme) ;
- M. Louis-Joseph Beaudoin (à être nommé par le CA) (veaux de grain) ;
- M. Claude Lampron (bouvillons d'abattage) ;
- M. Nicolas Lampron (substitut bouvillons d'abattage) ;
- Poste vacant (veaux de lait) à être comblé par le conseil d'administration ;
- François Lampron (substitut veaux d'embouche) ;
- William Gélinas (poste relève).

22. DIVERS

Aucun sujet n'est discuté.

23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition de Mme Hélène Champagne, appuyée par M. Claude Lampron, la séance est levée à 21 h 48. Le tout est adopté à l'unanimité.

Steve Beaudry, président

Josée Tardif, secrétaire